

<http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-L-Intersyndicale.html>



Aquitaine - L'Intersyndicale rencontre le Conseil Régional sur le dossier du Haillan

- En Région -



Date de mise en ligne : vendredi 17 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'Intersyndicale (Snetap-[FSU](#), [CGT](#)-Agri, Fep-[CFDT](#)) poursuit son travail de mobilisation autour de la question du lycée horticole du Haillan. Sur ce dossier elle a rencontré le Vice Président de la Région Nouvelle Aquitaine le 9 mars 2017.

Tout d'abord, la délégation syndicale a rappelé que cette rencontre se faisait dans le cadre d'une action intersyndicale (Snetap-[FSU](#), [CGT](#)-Agri, Fep-[CFDT](#)) menée depuis plusieurs semaines aux niveaux régional et national. Elle a excusé les représentants de la CGT-Agri et de la Fep-CFDT qui ne pouvaient être présents.

Les trois organisations syndicales souhaitent rencontrer le Conseil Régional afin d'attirer son attention sur l'avenir du lycée horticole Camille Godard du Haillan (33). En effet cet établissement "privé" de la ville de Bordeaux, affilié à l'[UNREP](#) (Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion) est aujourd'hui dans l'incertitude quant à son avenir et la ville de Bordeaux souhaite une évolution dans la tutelle de l'établissement. L'avenir de cet établissement est donc en question depuis plusieurs mois.

Face au choix d'intégration dans le public ou dans le privé, qui reste encore ouvert, l'Intersyndicale a réaffirmé sa volonté d'un rattachement à l'enseignement agricole public. Ce souhait est également celui affiché par l'équipe pédagogique exprimé lors de la rencontre entre les organisations syndicales et les personnels, sur le site du lycée le 10 février dernier.

L'Intersyndicale motive cette demande avec plusieurs arguments :

- * **le lycée du Haillan est un outil de formation aux portes de l'[EPL](#) Bordeaux Gironde** à la reconnaissance régionale et qui dispose d'ateliers pédagogiques,
- * il existe **une complémentarité des formations entre le lycée du Haillan et l'EPL Bordeaux Gironde**, formations attractives sur l'agglomération bordelaise,
- * un passage dans le public permettrait **une intégration dans un EPL opérationnel** et ouvrirait des perspectives en termes de structures,
- * **une majorité de personnels enseignants est déjà sous tutelle du Ministère de l'Agriculture** ou dans la fonction public territoriale fonctionnaires ou contractuels de Bordeaux Métropole ou de la Mairie de Bordeaux),
- * **une nationalisation garantirait aux familles le maintien de la gratuité des formations et un enseignement laïc,**
- * pour le service public, **cette intégration offrirait un établissement public supplémentaire** et serait un pas vers un renforcement du public (au regard de la carte actuelle qui propose 41 établissements privés contre 15 publics),
- * **une situation similaire a déjà été traitée à Nantes** avec l'intégration du lycée du Grand Blottereau, sur laquelle il est intéressant de s'appuyer.

Le Conseil Régional assure avoir entendu nos arguments. Il précise que la position exprimée par le Président de Région et par le Maire de Bordeaux dans un courrier adressé à Stéphane Le Foll en juillet 2016, reste celle d'une intégration dans l'enseignement agricole public ... M. Nembrini précisant : « On ne renie pas notre position. »

Toutefois, le Conseil Régional se dit maintenant en attente d'une réponse du [DRAAF](#) qui a été saisi directement sur ce dossier. Pour eux il est opportun d'attendre avant d'envisager le dossier sur le fond : coût des travaux de rénovation, problèmes de la gestion du foncier, problèmes de gestion des équipements entre mairie de bordeaux et région ... De même, la restructuration et l'organisation administrative ne pourront être étudiées qu'après la réponse de l'autorité académique.

L'Intersyndicale estime de son côté que maintenant l'intervention est au niveau du Ministre. Par ailleurs,

Aquitaine - L'Intersyndicale rencontre le Conseil Régional sur le dossier du Haillan

compte tenu des échéances électorales, il lui paraît nécessaire d'intervenir au plus vite. L'Intersyndicale a d'ailleurs interrogé le Conseil Régional sur sa volonté d'interpeller le Ministre sur les suites données au courrier resté sans réponse. Le Conseil Régional s'est dit favorable à une relance.

De son côté l'Intersyndicale s'est engagé à saisir à nouveau le Ministre de l'Agriculture sur cette question dans les plus brefs délais.

A cet effet, elle poursuivra ses démarches et interpellations dans les semaines à venir.